

RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

2016/679

GDPR

Sophie Boulanger
Service juridique

PROGRAMME

- Rappel des implications les plus importantes
- Ce que nous entreprenons au niveau du spf intérieur et du Registre national en particulier
- Ce que nous entreprenons au niveau de l'extérieur
- Etat des lieux de la législation

IMPLICATIONS: Quoi de (vraiment) neuf ?

Exigences renforcées par le GDPR

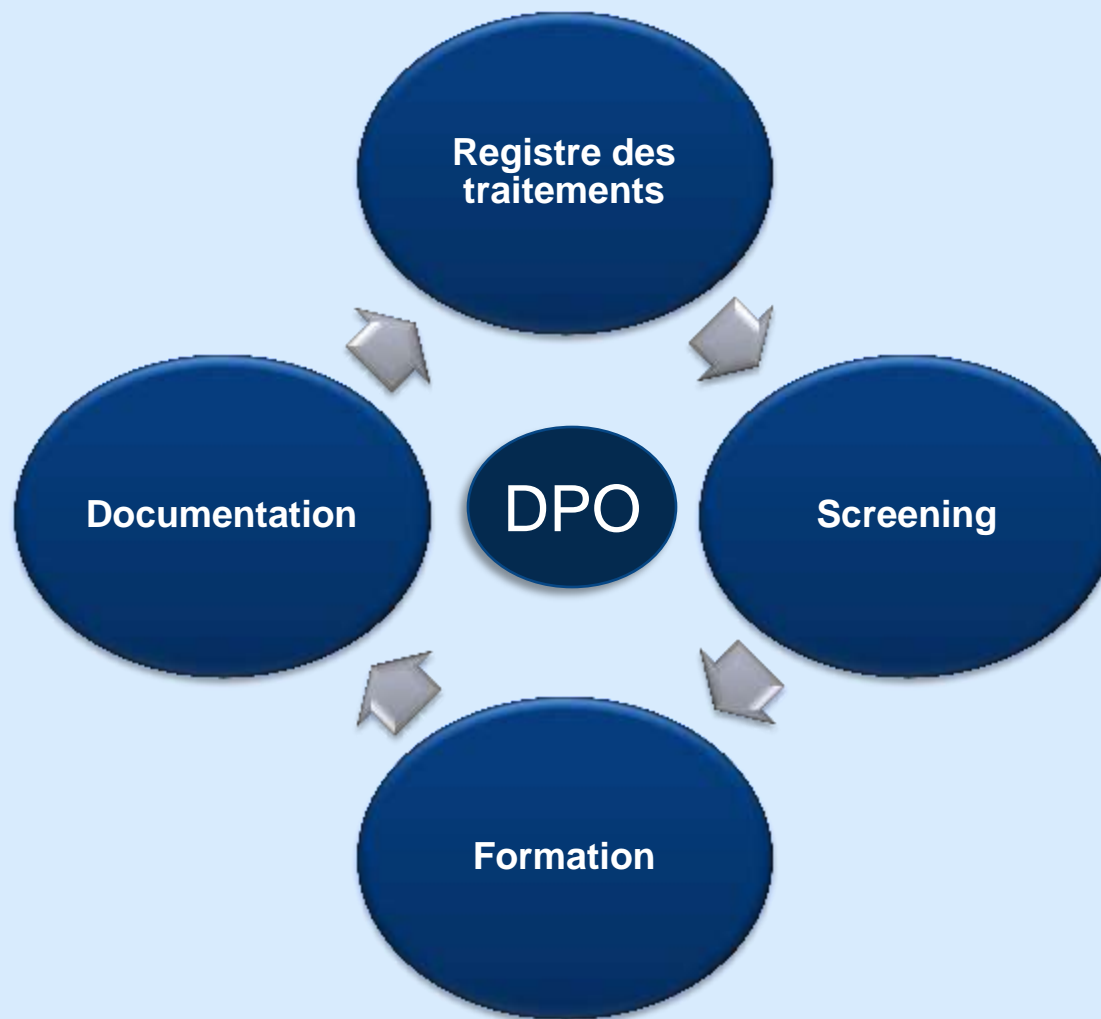


Exigences Nouvelles



COMMENT S'Y PRENDRE ?

5 ETAPES POUR PILOTER LA MISE EN OEUVRE



RECAPITULATIF

5 ETAPES INCONTOURNABLES non seulement pour être prêt pour le 25 mai 2018 MAIS
AUSI pour gérer nos DB **DORENAVANT**

1. DPO

2. RT

3. Screening et correction

- ✓ Vérifier que **seules les données strictement nécessaires** sont collectées et traitées de manière loyale, transparente, conservées le temps nécessaire
- ✓ Vérifier **le fondement** (licéité) sur lequel se fonde notre traitement
- ✓ Compléter nos **mentions d'information** (art. 12, 13 et 14 du GDPR) .
- ✓ Vérifier que nos **sous-traitants** connaissent leurs nouvelles obligations et leurs responsabilités grâce à l'existence de **clauses contractuelles rappelant leurs obligations** en matière de sécurité, de confidentialité et de protection des données personnelles traitées.
- ✓ Vérifier et adapter les modalités d'exercice des **droits des personnes** sont effectives
- ✓ Vérifier les accès (matrice RN, habilitations et autres !!!)
- ✓ Vérifier et adapter les **procédures de sécurité** mises en place .

4. Politique interne d'information et de formation

5. Documentation

CE QUE NOUS ENTREPRENONS

- Au niveau du spf intérieur et du Registre national en particulier
 - Registre des traitements : inventaire des fichiers de données personnelles de l'ensemble des Directions générales du SPF Intérieur
 - Elaboration d'un plan de sécurité modernisé
 - Sensibilisation
- Au niveau de l'extérieur
 - Note aux utilisateurs : août 2017: Plan en 5 étapes
 - GAPEC
- Etat des lieux de la législation (avant projet de loi)



déborahmia

SITE DE LA COMMISSION VIE PRIVÉE

<https://www.privacycommission.be/fr>

? QUESTIONS ?